

Nominalisation des déverbaux en -eur : noms d'agents ou noms d'instruments ?

Blaudez Anaïs
anaïs.blaudez2@etu.univ-lorraine.fr

La nominalisation est un procédé morphologique qui transforme un verbe ou un adjectif en nom au moyen de différents moyens comme la suffixation (Fradin, 2012). Ici, nous nous intéressons aux noms déverbaux, c'est-à-dire aux noms à base verbale, formés au moyen du suffixe -eur.

Au travers des lectures sur le sujet (Huyghe et Tribout, 2015; Soare et Roy, 2010 pour n'en citer que quelques uns) nous avons remarqué que la nominalisation en -eur n'était pas homogène et créait plusieurs types de noms de participants, notamment des agents et des instruments. Un agent peut être défini comme étant une entité exerçant volontairement l'action décrite par le verbe servant de base. Il est la cause d'un événement ou bien parfois d'un changement d'état d'un autre participant (Huyghe et Tribout, 2015; Namer et Villoing, 2008). Un instrument quant à lui peut être défini comme étant une entité inerte utilisée pour effectuer l'action décrite par le verbe (Huyghe et Tribout, 2015; Knittel et Villoing, 2020).

Afin de distinguer les agents des instruments, nous avons élaboré une grille d'analyse en reprenant les tests trouvés au cours de nos lectures (Ferret et Villoing, 2015; Huyghe et Tribout, 2015). Cette grille d'analyse contient les tests suivants :

1. Det N-*eur* {a décidé / a choisi} de VP
2. Det N-*eur* V {volontairement / délibérément / consciemment / intentionnellement}
3. X V avec Det N-*eur*
4. X V au moyen de Det N-*eur*
5. X utilise Det N-*eur*
6. X a V-é → X a utilisé Det N-*eur* pour VP

Les deux premiers tests portent sur l'agentivité tandis que les quatre derniers testent l'instrumentalité. Nous pouvons voir que les deux premiers tests insistent sur la volonté du N-*eur* à produire l'événement. Cette notion est appelée volition chez Grimm (2007) et est l'une des quatre propriétés qu'un verbe puisse demander à son sujet. Ce sujet est dans la majorité des cas un agent, mais il existe quelques exceptions où un instrument peut être également le sujet. Cependant, un instrument n'acquiert jamais la propriété volition. Les tests suivants montrent l'utilisation de l'instrument et donc sa non-autonomie. Le dernier test sert à montrer la participation nécessaire de l'instrument dans l'événement (Ferret et Villoing, 2015).

Pour la suite de cette étude, nous voudrions continuer et mettre en application cette grille d'analyse sur les noms en -*eur* (provenant par exemple de la base Lexique) ainsi que sur des néologismes.

Bibliographie :

- Ferret, K. et Villoing, F. (2015). French N-age instrumentals: semantic properties of the base verb. *Morphology*, 25(4), 473-496.
- Fradin, B. (2012). Les nominalisations et la lecture 'moyen'. *Lexique*, 20, 129-156.
- Grimm, S. (2007). The Bounds of Subjecthood: Evidence from Instruments. *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 33(1), 178.
- Huyghe, R. et Tribout, D. (2015). Noms d'agents et noms d'instruments : le cas des déverbaux en -*eur*. *Langue française*, n° 185(1), 99-112.
- Knittel, M. L. et Villoing, F. (2020). Instrument and Means interpretation of deverbal nominals: The role of ambiguous stative verbs in French VN compounding. *Zeitschrift Für Wortbildung / Journal of Word Formation*, 4(2), 164-186.

- Namer, F. et Villoing, F. (2008). *Interpréter les noms déverbaux : quelle relation avec la structure argumentale du verbe de base ? Le cas des noms en oir(e)*. Congrès Mondial de Linguistique Française 2008, Paris, France (p. 144).
- Soare, E. et Roy, I. (2010). L'enquêteur, le surveillant et le détenu. Noms déverbaux de participants à l'événement., 21.